Saint Jouan des Guérets, le12 février 2026

Objet : invitation à l'assemblée générale ordinaire du club

Chers membres du club,

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale ordinaire du club Les archers de la Rance, qui se tiendra le jeudi 26 février 2026 à 18h30 à la salle des loisirs de St Jouan.

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan sportif : compétitions et résultats du club
- Bilan financier
- Élection du bureau . Afin d'obtenir le quorum nécessaire, votre participation est importante. Si vous ne pouvez être présent(e), une délégation de pouvoir est disponible ci-dessous.
- Approbation du prix des cotisations pour l'année à venir
- Projets à venir
- Recherche de bénévoles pour la gestion des inscriptions aux concours et du matériel .

Nous comptons sur votre présence et votre participation active, l'avenir du club en dépend.

Sportivement,
Tiphaine CESSOU – Présidente.

==========

Délégation de pouvoir Assemblée Générale Les archers de la Rance
Je, soussigné _____donne pouvoir à _____
de me représenter à l'assemblée générale ordinaire du club du jeudi 26 février 2026.
Fait à _____, le _____
Signature: